

36^{ème} édition



TOURNOI NATIONAL B

Du CSC Thouars

12 Tableaux

3 000 €

24 Tables

de Dotation

01 et 02 Novembre 2025

Complexe Sportif - 48, Rue de la Diligence

79 100 Sainte Verge – THOUARS

Samedi

09H00	A	Non classés jusqu'à <u>699</u> points	8 €
10H00	B	Non classés jusqu'à <u>1299</u> points	8 €
11H30	C	Non classés jusqu'à <u>899</u> points	8 €
12H30	D	Non classés jusqu'à <u>1499</u> points	8 €
14H00	E	Non classés jusqu'à <u>1099</u> points	8 €
15H00	F	Non classés jusqu'à <u>1699</u> points	8 €



Dimanche

09H00	G	Non classés jusqu'à Non Numérotés	10 €
10H00	H	Non classés jusqu'à <u>1399</u> points	8 €
10H30	I	Vétérans toutes séries	8 €
11H30	J	Non classés jusqu'à <u>1799</u> points	8 €
12H30	K	OPEN TOUTES SERIES	10 €
13H30	L	Féminines Toutes Séries	8 €

Restauration et Buvette sur Place

Renseignements et Inscription au 06.51.65.10.19 et <https://lc.cx/HELLO-ASSO-Tournoi-Tennis-de-Table-du-CSC-Thouars79>



**LIGUE
NOUVELLE-
AQUITAINE**
**COMITÉ
DEUX-SÈVRES**



36^{ème} TOURNOI NATIONAL B DE TENNIS DE TABLE **du C.S.C. THOUARS**

les Samedi 1^{er} ET Dimanche 02 Novembre 2025

REGLEMENT

Article 1 : Date et lieu

- Le C.S.C.T Tennis de Table Thouars organise les Samedi 1^{er} et Dimanche 02 Novembre 2025 son 36^{ème} tournoi annuel de Tennis de Table, homologué National Catégorie B ouvert aux joueurs / joueuses licenciés traditionnels FFTT.
- Cette compétition se disputera dans le Complexe sportif de Sainte Verge, 48 Rue de la Diligence, 79 100 SAINTE VERGE (THOUARS).
- Un parking est mis à la disposition des joueurs / joueuses.
- Le complexe sportif ouvrira ses portes une heure avant le démarrage de ces deux jours de compétition (à partir de 08H00 les Samedi et Dimanche).

Article 2 : Matériels et infrastructure

- Le tournoi se disputera sur 24 tables SPONETA ITTF.
- Des balles plastiques de couleur Blanche *** Nittaku seront fournies par le club organisateur.
- Ce tournoi national est doté de coupes et de dotation d'une valeur de **3 000 EUROS**.
- Les épreuves se dérouleront sans interruption, RESTAURATION rapide et BAR sur place.
- Il est formellement interdit de fumer dans le complexe.
- Une tenue de sport (Tee-shirt, Short et chaussures de sport propres) est exigée dans les aires de jeu. Les maillots de couleur blanche sont interdits. L'accès aux aires de jeu est limité uniquement aux joueurs / joueuses.

Article 3 : Arbitrage

- Mr Samuel Créon (JA3) sera le Juge Arbitre officiel du tournoi. Il sera assisté par Mr Thierry Oresve (JA1).
Tout litige ainsi que les points non prévus au règlement de ce tournoi seront tranchés par les Juges Arbitres de l'épreuve et seront sans appel.
- Le coefficient de point pour ce tournoi est de 0.75 point.
- Toutes les parties des poules sont arbitrées par des joueurs / joueuses ou par des Arbitres officiels.
- Après la phase de poules, les parties seront arbitrées par les joueurs eux-mêmes. Ils peuvent néanmoins désigner un arbitre/joueur s'il est libre de tout match.
- Afin de favoriser le bon déroulement du tournoi, le perdant d'une partie doit ramener à la table du Juge Arbitre la plaquette, le résultat, la balle, le stylo lors des matchs à élimination directe après la phase de poules.
- De la même façon, à la demande des Juges Arbitres et seulement à leur demande, l'ordre des parties d'une poule donnée pourra être modifié pour permettre à un joueur qualifié dans un autre tableau de disputer un tour d'élimination directe de cet autre tableau et de jouer dans la poule donnée ses parties à suivre.
- La règle de l'arbitrage est celle des réglementations fédérales en vigueur.

Article 4 : Règles applicables

- Tous les tableaux se dérouleront par poule de 3 sauf impossibilité due au nombre d'engagés (donc poule de 4). **Les 2 premiers de chaque poule seront qualifiés pour le tableau à élimination direct.**
- Les parties se dérouleront en **3 manches gagnantes de 11 points** (autrement dit au meilleur des 5 manches et avec 2 points d'écart).
- Aucune partie de classement ne départagera les demi-finalistes vaincus.
- Les tableaux seront limités à 60 joueurs maximum (soit 20 poules de 3 joueurs) et de 24 pour le tableau féminin.
- Le Juge Arbitre pourra annuler un tableau qui ne comporterait pas 25 % des inscrits.
- Les féminines sont autorisées à participer aux épreuves masculines.
- Conformément au règlement fédéral, les joueurs et joueuses de Benjamin à Junior peuvent participer sans sur-classement aux épreuves individuelles dans la catégorie Sénior. Les Poussins et Poussines ne peuvent participer aux épreuves Sénior.
- Le règlement FFTT est appliqué. Les résultats de chaque partie seront transmis à la Fédération pour l'élaboration des classements.

- Un joueur / joueuse peut s'engager à 2 tableaux maximum par jour, à condition que son classement le permette.
- Si un joueur / joueuse est éliminé/e de tous ses tableaux et souhaite s'inscrire à un troisième tableau 1 heure avant le lancement d'un tableau de la journée débutée, il / elle sera autorisé/e à s'inscrire dans ce dernier dans la limite des places disponibles et de son classement.
- Le Juge Arbitre pourra accepter des joueurs / joueuses non inscrits dans les tableaux en fonction des absences dans des poules, si cela ne remet pas en cause l'assiette du tableau.
- Les inscriptions seront prises pour chaque tableau jusqu'au **Mercredi 29 Octobre 2025 (20H00)**.
- Des inscriptions supplémentaires pourront être prises sur place le jour même en accord avec le Juge Arbitre, s'il reste des places disponibles avec une majoration de 2€ par tableau (jusqu'à 1 heure avant le début de chaque tableau).
- Le tirage au sort sera effectué, dans la salle, 30 minutes avant le début de chaque tableau.
- Les poules seront lancées dès que 2 joueurs / joueuses seront présents.

Article 5 : Pointage

- Dès leur arrivée, les inscrits doivent se faire pointer à la table d'accueil dans le hall du complexe.
- Les joueurs / joueuses doivent obligatoirement être munis de leur attestation de licence Compétition F.F.T.T. 2025/2026 (Phase 1) sur laquelle est mentionné « En règle avec la certification médicale », pour pouvoir participer au tournoi. Cette attestation peut être présentée soit sur smartphone soit sur papier.
- Le pointage sera clos 30 minutes avant le début de chaque tableau.



**COMITÉ
DEUX-SÈVRES**



Article 6 : Tableaux

Samedi 01 Novembre 2025

Horaires		Tableaux		Montant des engagements	Premier	Deuxième	1/2 Finalistes
Fin du Pointage	Début du Tableau						
08H30	09H00	A	Non classés jusqu'à 699 points	8 €	Lots valeur 40 € *	Lots valeur 30 € *	Lots valeur 15 € *
09H30	10H00	B	Non classés jusqu'à 1299 points	8 €	Lots valeur 60 € *	Lots valeur 50 € *	Lots valeur 35 € *
11H00	11H30	C	Non classés jusqu'à 899 points	8 €	Lots valeur 45 € *	Lots valeur 35 € *	Lots valeur 25 € *
12H00	12H30	D	Non classés jusqu'à 1499 points	8 €	Lots + Chèque Total = valeur 80 € *	Lots + Chèque Total = valeur 60 € *	Lots + Chèque Total = valeur 50 € *
13H30	14H00	E	Non classés jusqu'à 1099 points	8 €	Lots valeur 55 € *	Lots valeur 45 € *	Lots valeur 30 € *
14H30	15H00	F	Non classés jusqu'à 1699 points	8 €	100 €	80 €	50 €

Dimanche 02 Novembre 2025

Horaires		Tableaux		Montant des engagements	Premier	Deuxième	1/2 Finalistes
Fin du Pointage	Début du Tableau						
08H30	09H00	G	Non classés jusqu'à Non Numérotés	10 €	150 €	100 €	60 €
09H30	10H00	H	Non classés jusqu'à 1399 points	8 €	Lots valeur 70 € *	Lots valeur 60 € *	Lots valeur 40 € *
10H00	10H30	I	Vétérans toutes séries	8 €	Lots valeur 60 € *	Lots valeur 50 € *	Lots valeur 45 € *
11H00	11H30	J	Non classés jusqu'à 1799 points	8 €	130 €	90 €	50 €
12H00	12H30	K	OPEN TOUTES SERIES	10 €	200 €	150 €	90 €
13H00	13H30	L	Féminines Toutes Séries	8 €	60 €	40 €	Lots valeur 30 € *

* Lots ou Chèque à la discrétion de l'organisateur

Chèque de 30€ remis aux ¼ Finalistes du Tableau K « OPEN TOUTES SERIES »

Article 7 : Forfait

- Le forfait d'un joueur / joueuse peut être prononcé par lui-même auprès du Juge Arbitre pendant le tournoi.
- Les joueurs / joueuses seront appelés/es au micro pour le tableau concerné au début des rencontres, tout joueur / joueuse non présent/e au 3^{ème} appel sera déclaré/e forfait et donc éliminé/e sans qu'il puisse réclamer une restitution partielle ou totale du prix d'engagement.
- Dans le cas où un joueur / joueuse ne se présenterait pas à la table de jeu à laquelle il / elle est appelé/e, il / elle sera déclaré/e forfait 15 minutes après l'appel de son nom au micro pour le tableau concerné.
- **En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.**
- Le montant des engagements ne sera pas remboursé pour toute annulation d'inscription arrivant à partir du Lundi 27 Octobre (inclus).

Article 8 : Récompenses

- Les résultats des poules et des tableaux seront affichés dans le hall.
- Les récompenses seront remises lors du podium à la fin du tableau concerné. Les gains non réclamés à ce moment resteront au club organisateur (CSCT).
- Pour la remise des lots, le Juge Arbitre et/ou Responsable du club du CSCT confirmera la place à la commission des lots. Les demi-finalistes et finalistes ne pourront retirer leur lot que lors du podium à la fin du tableau concerné (le tableau se termine par la finale ; la partie de classement pour départager le 3ème et le 4ème n'étant pas jouée).
- Dans le cas où les dotations individuelles sont données sous forme de chèque, et obtenues par un ou une mineur(e), le chèque sera effectué et ordré au nom d'un parent ou du tuteur légal concerné(e).
- Le club organisateur attribuera à titre définitif un « Challenge du nombre », pour le club présentant le plus grand nombre d'engagés participants à la compétition (Le CSCT est hors compétition). En cas d'égalité, ce sera au meilleur des cumuls d'engagements financiers des différents clubs concernés.

Article 9 : Responsabilité

- Les clubs et les joueurs / joueuses doivent être assurés.
- Le CSCT décline toute responsabilité civile et pénale pour les accidents corporels, matériels, défaillances physiques, vols et pertes d'objets personnels pouvant malheureusement survenir aux joueurs / joueuses, aux accompagnateurs ainsi qu'aux spectateurs.
- En cas de détérioration volontaire, les frais de réparation seront supportés par le ou les auteurs.

Article 10 : Inscription au tournoi

- Les inscriptions se font uniquement PAR LIEN ou FLASHCODE HELLOASSO :

<https://www.helloasso.com/associations/csc-thouars/evenements/36eme-tournoi-national-b-de-tennis-de-table-du-csc-thouars>



Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'absence non justifiée.

Article 11 : Formalité

La participation au tournoi implique la lecture et l'acceptation du présent règlement.

Les nom/prénom/club de chaque inscrit par tableau pourront faire l'objet d'une communication sur les réseaux sociaux du CSC Thouars avant le tournoi, sauf avis contraire lors de l'inscription.

Tout(e) participant(e) accepte la publication des photos/vidéos prises pendant le tournoi sur le site internet du club ainsi que ses réseaux sociaux, sauf avis contraire lors de l'inscription ou du pointage.

Article 12 : Crise Sanitaire

En cas de retour de crise type « Coronavirus », l'organisateur, le CSCT, suivra les recommandations sanitaires du gouvernement et de la FFTT.

En fonction de ces mesures, l'organisateur pourra prendre la décision d'annuler son 36^{ème} tournoi ou d'être obligé à réduire le nombre de participants par tableau et donc les dotations.

Les infos pratiques :

Des vestiaires équipés de douches sont à la disposition des joueurs / joueuses.

Une buvette sera ouverte pendant toute la durée du tournoi (sandwichs, saucisses, frites, crêpes, boissons chaudes et froides, friandises...), Règlements possibles par Carte Bancaire, Espèces, Chèque.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à appeler le CSC Thouars au 06-51-65-10-19 !

Nos Hôtels partenaires :



321, Rue des Lacs
79 290 Loretz-D'Argenton
Tél. : 05 – 49 – 68 – 19 – 22

Demander Prix CSCT !

**Hôtel du
Relais ****

Route de Saumur - 79 THOUARS
www.hotel-du-relais-79.com

2, Rue de la Croix Camus
Route de Saumur
79 100 Thouars
Tél. : 05 – 49 – 66 – 29 – 45

Demander Prix CSCT !

Notre comité d'organisation du CSCT vous souhaite

La Bienvenue à Thouars et un Bon 36^{ème} Tournoi.

Tous les renseignements sur
<https://csct-thouars.sportsregions.fr>

Nos partenaires :

